





Evolution des organisations des Structure d'Urgences d'une région face aux difficultés de la Médecine d'Urgence

P Serre, N Benchalal, C Claustre, M Lassaigne, E Launet, A Redjaline



Patrice SERRE
ORU ARA – Urg'Ara

DÉCLARATION DE LIENS D'INTÉRÊTS

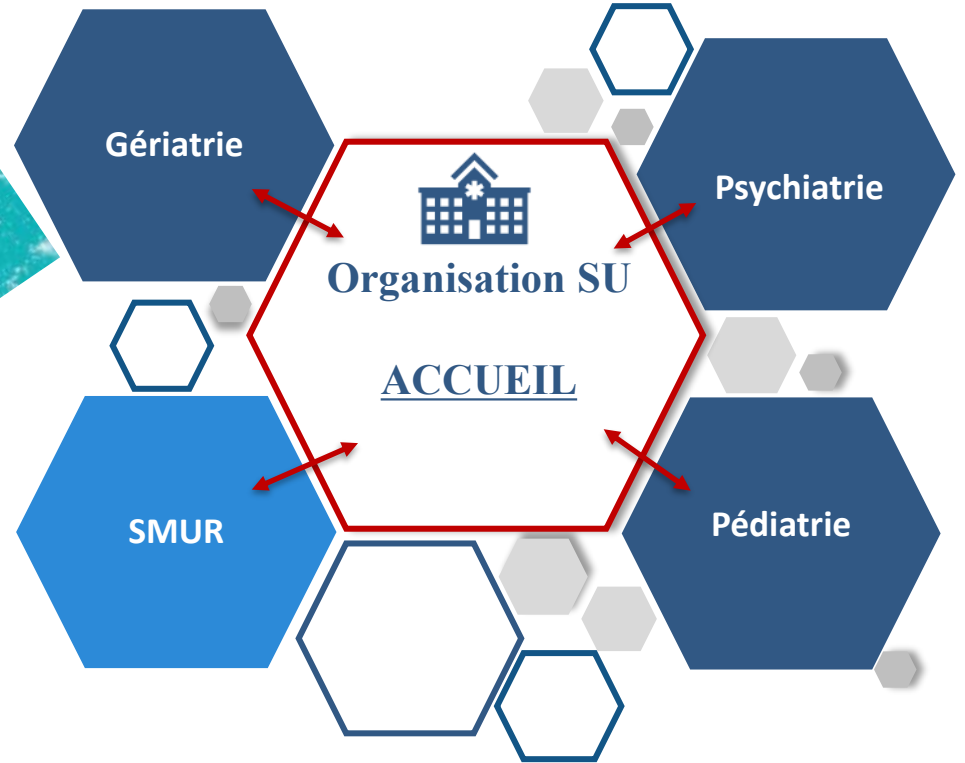
- | | | |
|---|------------------------------|---|
|  Consultant ou membre d'un conseil scientifique | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |
|  Conférencier ou auteur/rédacteur rémunéré d'articles ou documents | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |
|  Prise en charge de frais de voyage, d'hébergement ou d'inscription à des congrès ou autres manifestations | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |
|  Investigateur principal d'une recherche ou d'une étude clinique | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |

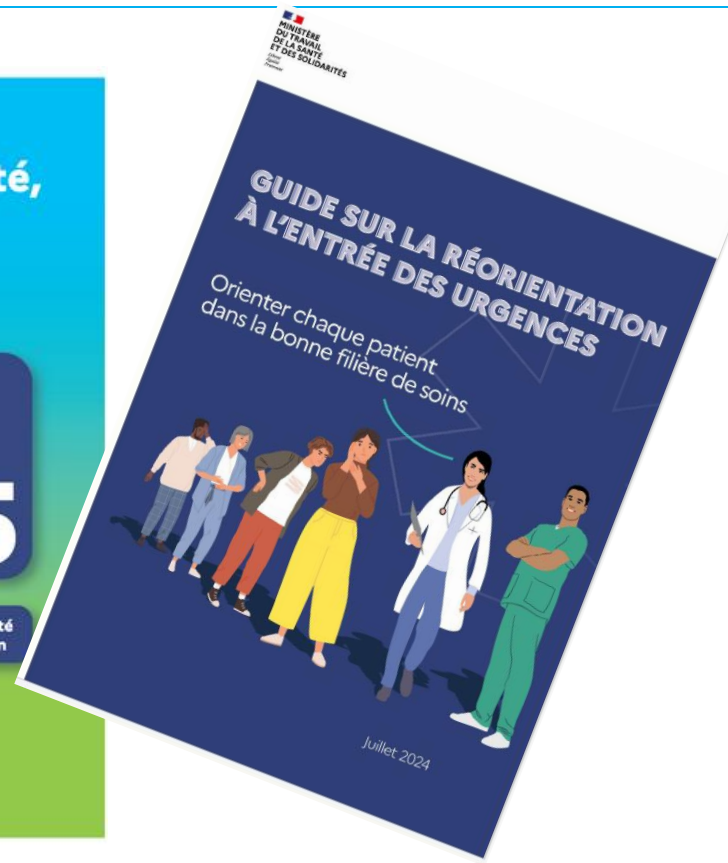
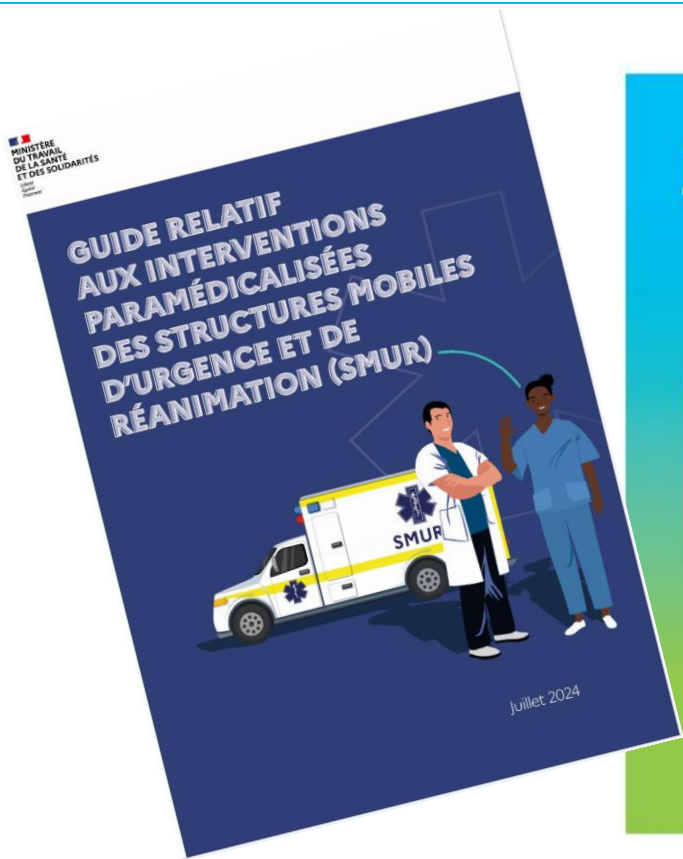
Déclaration de liens d'intérêt avec les industries de santé en rapport avec le thème de la présentation (loi du 04/03/2002)



L'orateur ne souhaite pas répondre.

Guide d'organisation
des structures d'urgence
en France





Enquête « effectifs » annuelle, questionnaire sur l'organisation envoyé à chaque SU de la région depuis 2023, sous l'impulsion de l'ORU.

Objectif: Analyser l'évolution des organisations face aux enjeux de la médecine d'urgence

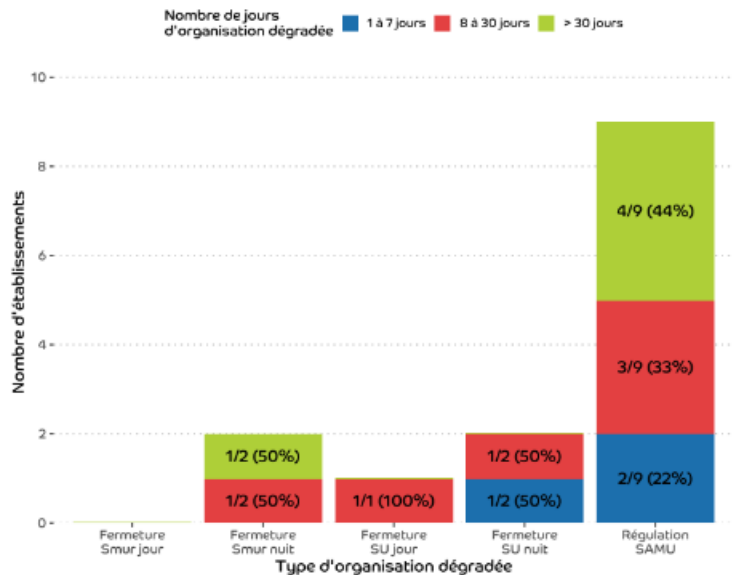
Disposer d'une description de l'organisation de l'accueil aux urgences

- Effectifs administratifs, IOA
- Mutualisation des équipes SMUR
- Mise en place des UMH-P
- Organisation de prise en charge des filières (pédiatrie, gériatrie, psychiatrie)
- Dégradation et adaptation de l'accueil (fermeture SU, lignes...)
 - Procédures de régulation et/ou réorientation

69 établissements répondants en 2023-24-25

	2023	2024	2025
Réorientation	67%	68%	78%
Organisations dégradées	45%	50%	49%
• <i>Fermeture SU/SMUR</i>	77%	62%	52%
• <i>Fermeture ligne SU/SMUR</i>	X	68%	64%
• <i>Régulation</i>	40%	47%	48%
Mutualisation SMUR	88%	80%	80%

	2023	2024	2025
Agent administratif H24/J7	16/69	20/69	18/69
IOA H24/J7	40/69	49/69	50/69
MOA	X	5/69	12/69
UMH-P prévue	15/44	11/44	6/44
UMH-P déployée	X	5/44	11/44



82/86 répondants*

22 <20 000 passages
17 20 – 30 000 passages
23 30 – 50 000 passages
9 > 50 000 passages
11 Pédiatriques

38 organisations dégradées
20 fermetures
22 suppressions de lignes
19 services régulés

73 réorientations à l'accueil

45 SMUR**

Dont 36 mutualisées
1 médecins
0 internes
1 IDE
1 ambulanciers

UMH-P

4 Mises en place avant 2025
7 réalisées en 2025
6 Prévues en 2026

UHCD***

0,0 € 0,3 € médecins
0,0 € 0,0 € internes
1,0 € 1,0 € IDE
0,0 € 0,8 € ASD

Effectifs de la SU***

<20 000 passages
1,4 € 1,8 € médecins
0,0 € 0,0 € internes
1,9 € 2,0 € IDE
1,0 € 1,0 € ASD

20 – 30 000 passages
1,0 € 2,0 € médecins
0,0 € 0,0 € internes
2,0 € 4,0 € IDE
0,0 € 1,0 € ASD

30 – 50 000 passages
2,0 € 3,9 € médecins
1,0 € 2,0 € internes
3,9 € 6,0 € IDE
2,0 € 2,0 € ASD

>50 000 passages
2,0 € 5,0 € médecins
3,0 € 3,0 € internes
5,5 € 9,0 € IDE
2,0 € 3,0 € ASD

Pédiatriques

1,0 € 2,0 € médecins
1,0 € 2,0 € internes
2,0 € 3,0 € IDE + PUER
1,0 € 1,0 € ASD + AUXPUER

Filières

37 ressources psychiatrie dans le CH
35 zone d'accueil pédiatrique H24 dédiée
54 gériatrie dans le CH
5 gériatrie aux urgences

* Les établissements disposant d'un flux RPU séparé pour la pédiatrie ont fourni deux réponses

** Médiane du nombre cumulé de praticiens à 15h en semaine

*** Effectifs exprimés présents à 5h (€) et 15h (€) en semaine à la SU

1. Meilleure connaissance de l'organisation SU de la région
2. Evolution des organisations/adaptations
3. Benchmarking
4. Aide au pilotage



Introduction : Depuis 2023 l'enquête annuelle menée par notre observatoire régional des urgences (ORU) auprès des structures d'urgences (SU) de la région collige des données sur leurs organisations. Nous avons voulu suivre leur évolution face aux enjeux de la médecine d'urgence. L'objectif est d'analyser l'évolution de ces organisations face aux enjeux actuels de la médecine d'urgence.

Matériel et Méthode : Enquête annuelle adressée aux directions et encadrements des SU de la région depuis 2023 (2025 sera traitée pour juin 26). L'analyse a porté sur les items en lien avec l'organisation de l'accueil aux urgences (effectifs, procédures de régulation/réorientation) et le cas échéant sur la mutualisation des équipes SMUR et la mise en place des UMH-P. L'analyse a porté sur les 69 établissements ayant répondu sur l'ensemble des 3 années.

Résultats : Le pourcentage de SU pratiquant la réorientation était de 67% en 2023 et 68% en 2024. En 2023, 45% des SU déclaraient une organisation dégradée contre 42% en 2024. Si le nombre de déclaration de fermeture est en baisse on note plus de SU demandant une régulation des admissions (12 vs 16). Pour les SU porteurs de SMUR, plus de 80% déclarent une mutualisation (majorité en filière courte) sans changement notable sur les 3 années.

Les agents administratifs, IOA, MOA et UMH-P sont présentés dans le tableau

Conclusion : Ces enquêtes apportent à l'ORU un éclairage de nos SU et de l'évolution de l'offre des urgences. Elles permettent d'enrichir notre connaissance des établissements pour mieux les accompagner dans le pilotage de leur activité. Ces enquêtes annuelles apportent à l'ORU une vision objectivée des structures d'urgences de la région et de l'évolution de l'offre de soins d'urgence. Elles contribuent à améliorer la connaissance des organisations et constituent un outil d'aide au pilotage et à l'accompagnement des établissements dans la gestion de leur activité.